



## résiliation de bail sans préavis

Par **ninette44**, le **21/12/2008** à **09:34**

je loue une chambre d'étudiant de 9,38 m2 depuis mon arrivée sur nantes .

Je viens de trouver un emploi sur les sorinières.

la chambre est limite insalubre

Moisissure sur les murs, manque d'isolation, nuisance sonore et j'ai les odeurs des toilettes jouxtant cette chambre qui envahissent ma location, mauvaise évacuation de la douche ce qui m'occasionne souvent des inondations, manque de puissance du compteur électrique ce qui provoque des disjonctions du compteur en cas de surcharge( un compteur général pour 7 locations de chambre), ce qui m'a valu de passer plusieurs fois de rester sans électricité, donc sans eau chaude ayant un cumulus électrique. J'ai plusieurs fois écrit à ce sujet à ma propriétaire mais par manque de moyen financier cela a été fait par simple lettre, et celle ci n'a jamais rien fait mais par contre il ne me fallait pas rater le paiement d'un seul loyer sans avoir une lettre de rappel.

A ce jour, je viens de trouver une location qui me rapproche de mon travail et souhaite résilier mon bail au plus vite, puis je le faire sans faire de préavis . ou quel motif évoqué afin que cela soit réalisable.

Merci à tous de votre aide.